

BMO Groupe financier déclarera au deuxième trimestre des pertes commerciales sur les marchandises à la valeur marchande de 350 à 450 millions de dollars (avant impôts)

La foire aux questions suivante a été préparée pour vous aider à comprendre l'annonce portant sur les pertes commerciales sur les marchandises à la valeur marchande publiée le vendredi 27 avril 2007.

BMO Groupe financier (BMO) est actuellement en « période de silence »; cette période prendra fin lorsque BMO dévoilera ses résultats du deuxième trimestre de 2007, le mercredi 23 mai. Nous présenterons alors les gains de BMO et répondrons aux questions des investisseurs.

Quelle est l'ampleur de la perte déclarée?

BMO a déclaré aujourd'hui qu'il déclarera au deuxième trimestre de son exercice 2007 des pertes commerciales sur les marchandises à la valeur marchande dans une fourchette estimée entre 350 et 450 millions de dollars canadiens, avant impôts. L'impact de ces pertes sur les bénéfices de BMO au deuxième trimestre, qui seront annoncés le 23 mai 2007, est estimé à une fourchette de 45 à 55 cents par action. Un certain nombre de facteurs ont contribué à ces pertes commerciales sur les marchandises à la valeur marchande. Au cours du trimestre, des positions détenues par BMO sur le marché de l'énergie, essentiellement dans le secteur du gaz naturel, ont subi les répercussions défavorables des conditions du marché. En particulier, le marché est devenu de moins en moins liquide, et la volatilité a touché ses niveaux les plus bas jamais enregistrés. Parallèlement à cette évolution, BMO a perfectionné sa méthode d'estimation de la valeur marchande de ce portefeuille.

Que s'est-il passé? Pourquoi avez-vous adopté une position aussi large et pourquoi n'avez-vous pas atteint vos objectifs?

Un certain nombre de facteurs ont contribué à ces pertes commerciales sur les marchandises à la valeur marchande. Au cours du trimestre, des positions détenues par BMO sur le marché de l'énergie, essentiellement dans le secteur du gaz naturel, ont subi les répercussions défavorables des conditions du marché. En particulier, le marché est devenu de moins en moins liquide, et la volatilité a touché ses niveaux les plus bas jamais enregistrés. Parallèlement à cette évolution, BMO a perfectionné sa méthode d'estimation de la valeur marchande de ce portefeuille. L'énergie est pour la Banque un secteur clé pour lequel nous fournissons des services de couverture à nos clients. Pour ce faire, nous nous affichons comme mainteneur de marché dans ce secteur. La large position est attribuable à une hausse des activités de maintien de marché pendant une période au cours de laquelle il y a eu moins de transactions alors que les prix fléchissaient et qu'on assistait à une baisse de la volatilité et de la liquidité du marché.

BMO Groupe financier déclarera au deuxième trimestre des pertes commerciales sur les marchandises à la valeur marchande de 350 à 450 millions de dollars (avant impôts)

Les pertes ont-elles toutes été réalisées dans le respect des limites et des contrôles de l'entreprise?

Oui, nos positions à l'égard du risque ont été approuvées en vertu des politiques de la Banque. La structure des limites est néanmoins en voie d'être resserrée pour cette facette de notre entreprise.

Prévoyez-vous devoir annoncer des pertes supplémentaires en raison de cette conjoncture?

Il est possible qu'avec le repositionnement de ce portefeuille, celui-ci connaisse des gains ou des pertes additionnelles par la suite, selon les conditions futures du marché. Nous prévoyons toutefois, même avec les hypothèses les plus défavorables, que les pertes éventuelles se situeront dans une fourchette sensiblement moins élevée que celle annoncée aujourd'hui.

Pourquoi la fourchette des pertes commerciales escomptées est-elle aussi large?

L'évaluation des positions adoptées pour les marchandises s'avère très difficile, en particulier dans un contexte de marché moins liquide. Les chiffres finaux du deuxième trimestre seront disponibles lorsque les positions de fin de trimestre auront été établies sur la base d'une évaluation indépendante de la valeur marchande; cette évaluation n'aura lieu qu'après la fin du trimestre, une fois que les données indépendantes auront été reçues.

Quelle incidence ces résultats auront-ils sur l'orientation stratégique de la Banque?

BMO est une organisation solide, stable et diversifiée qui demeurera centrée sur sa stratégie de croissance en Amérique du Nord. Le ratio de capital de première catégorie de BMO était de 9,90 % à la fin du premier trimestre et l'impact des pertes sur ce ratio sera inférieur à 20 points de base.

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Les communications publiques de la Banque de Montréal comprennent souvent des déclarations prospectives, écrites ou verbales. Le présent document contient de telles déclarations, qui peuvent aussi figurer dans d'autres documents déposés auprès des organismes canadiens de réglementation ou de la *Securities and Exchange Commission* des États-Unis, ou dans d'autres communications. Toutes ces déclarations sont énoncées sous réserve des règles d'exonération de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*, loi américaine, et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables et correspondent à des déclarations prospectives au sens de ces lois. Les déclarations prospectives peuvent comprendre notamment des observations concernant nos objectifs et nos priorités pour l'exercice 2007 et au-delà, nos stratégies ou actions futures, nos cibles, nos attentes concernant notre situation financière ou le cours de nos actions et les résultats ou les perspectives de notre exploitation ou des économies canadienne et américaine.

De par leur nature, les déclarations prospectives exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes. Il existe un risque appréciable que les prévisions, pronostics, conclusions ou projections se révèlent inexacts, que nos hypothèses soient erronées et que les résultats réels diffèrent sensiblement de ces prévisions, pronostics, conclusions ou projections. Nous conseillons aux lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à ces déclarations, étant donné que les résultats réels, les conditions, les actions ou les événements futurs pourraient différer sensiblement des cibles, attentes, estimations ou intentions exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs.

Les résultats réels ayant trait aux déclarations prospectives peuvent être influencés par de nombreux facteurs, notamment : la situation économique générale dans les pays où nous sommes présents, les fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change, les changements de politique monétaire, l'intensité de la concurrence dans les secteurs géographiques et les domaines d'activité dans lesquels nous œuvrons, les changements de législation, les procédures judiciaires ou démarches réglementaires, l'exactitude ou l'exhaustivité de l'information que nous obtenons sur nos clients et nos contreparties, notre capacité de mettre en œuvre nos plans stratégiques, de conclure des acquisitions et d'intégrer les entreprises acquises, les estimations comptables critiques, les risques opérationnels et infrastructurels, la situation politique générale, l'activité sur les marchés financiers internationaux, les répercussions de guerres ou d'activités terroristes sur nos activités, les répercussions de maladies sur les économies locales, nationales ou mondiale, et les répercussions de perturbations des infrastructures publiques telles que les perturbations des services de transport et de communication et des systèmes d'alimentation en énergie ou en eau et les changements technologiques.

Nous tenons à souligner que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. D'autres facteurs pourraient influencer défavorablement sur nos résultats. Pour de plus amples renseignements, consulter les pages 28 et 29 du rapport annuel de BMO, qui décrivent de façon détaillée certains facteurs pouvant influencer sur les résultats futurs de BMO. Les investisseurs et les autres personnes qui se fient à des déclarations prospectives pour prendre des décisions à l'égard de la Banque de Montréal doivent tenir soigneusement compte de ces facteurs, ainsi que d'autres incertitudes et événements potentiels, et de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. La Banque de Montréal ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives, verbales ou écrites, qui peuvent être faites, à l'occasion, par elle-même ou en son nom.

Les hypothèses relatives au comportement des marchés du gaz naturel et du pétrole brut et aux conséquences de ce comportement sur le rendement de nos activités dans les marchandises ont été des facteurs importants dont nous avons tenu compte lors de l'établissement de nos estimations des pertes commerciales que nous décrivons dans le présent communiqué. Selon certaines de nos principales hypothèses, les cours des marchandises et la volatilité implicite seront stables, et nous continuerons de gérer nos positions afin de repositionner le portefeuille à un niveau moins élevé et viable.